



COUVERTURE D'ASSURANCE POUR LES CONSEILLERS EN MANAGEMENT

Assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)

L'assurance erreurs et omissions vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité liée à des blessures ou des dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant des activités professionnelles que vous exercez à titre de conseiller ou conseillère en management. L'assurance erreurs et omissions vous protège en tant que conseiller ou conseillère en management, en s'assurant que votre défense juridique est coordonnée et payée si une réclamation est faite contre vous. Votre police couvre également le coût de l'indemnisation du client ou des dommages.

Erreurs et omissions (responsabilité professionnelle) faits saillants de la couverture :

Erreurs et omissions	À partir de 1 000 000 \$ par réclamation / agrégée
Formulaire de politique	Réclamation faites
Période de déclaration prolongée	180 jours inclus (jusqu'à 36 mois moyennant une prime supplémentaire)
Limites territoriales Compétence	Monde entier Monde entier sauf États-Unis
Perte de documents	Compris dans le montant de garantie
Frais de présence aux tribunaux	Jusqu'à 500 \$ par jour
Frais liés à la sécurité des réseaux, à la violation de la vie privée et aux cyberévénements	250 000 \$
Dommages-intérêts punitifs (si assurables)	Compris dans le montant de garantie
Violation de la confidentialité	Compris dans le montant de garantie
Frais de défense disciplinaire	50 000 \$
Malhonnêteté des employés	Compris dans le montant de garantie
Violation des droits d'auteur	Compris dans le montant de garantie
Diffamation et calomnie	Compris dans le montant de garantie
Gestion de la réputation	75 000 \$
Rupture de contrat	Compris dans le montant de garantie
Franchise	500 \$

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour signaler une réclamation, veuillez communiquer avec (Canada) inc. au 1-877-805-9168 ou en écrivant à BMSclaims@crawco.ca.

Options de couverture supplémentaires :

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale fournit une protection contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise) pourriez causer à une autre personne en raison de vos activités et/ou de situations existantes dans vos locaux. Par exemple, un client pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé et se blesser, ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

Cette couverture est recommandée aux membres qui possèdent ou gèrent des entreprises. Elle est également recommandée aux conseillers ou conseillères en management qui sous-traitent leurs services ou facturent sous leur nom d'entreprise. **Si vous exploitez une entreprise et que vous avez du contenu ou des biens à assurer, BMS vous recommande de souscrire une assurance forfait d'entreprise.**

Forfait d'entreprise

L'assurance forfait d'entreprise comprend l'assurance responsabilité civile générale, l'assurance des biens/contenu, la criminalité et des pertes d'exploitation.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site www.cmc.bmsgroup.com ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Servies de Risques Ltée

☎ 1-844-200-7140

✉ cmc.insurance@bmsgroup.com

🌐 www.cmc.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.



COUVERTURE D'ASSURANCE POUR LES CONSEILLERS EN MANAGEMENT



Le contenu comprend les articles habituels constituant un bureau, y compris l'équipement professionnel, les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que le stock et les améliorations dont vous avez la responsabilité.



L'assurance contre la criminalité protège contre les pertes financières dues au détournement, à la fraude ou au vol d'argent, de valeurs ou d'autres biens appartenant à l'entreprise.



L'assurance des pertes d'exploitation couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).

Assurance solutions juridiques personnelles

Cette police couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

Assurance solutions juridiques d'entreprise

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuite en cas de dommages matériels et corporels.

Couverture accident 24 heures sur 24

L'assurance accident 24 heures sur 24 verse une prestation forfaitaire lorsqu'une perte ou un décès survient à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente par suite d'une blessure accidentelle.

NOUVEAU! Assurance maladie grave

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Si on diagnostique chez vous l'une des 30 maladies couvertes, la police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable pouvant aller jusqu'à 50 000 \$, que vous pouvez utiliser selon vos besoins. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des charges financières.

NOUVEAU! Couverture famille contre les risques de cybersécurité

Cette police est conçue pour répondre aux besoins du mode de vie numérique moderne et couvre un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyberextorsion, à la cyberintimidation et à bien d'autres choses encore. Les professionnels de la cybersécurité vous guideront tout au long du processus de reprise, en vous fournissant du soutien et des solutions pour atténuer l'impact de tout cyberincident. Et profitez de l'accès à des services proactifs, tels que la surveillance des médias sociaux et du Web caché, ainsi que des conseils personnalisés pour renforcer vos défenses numériques.

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres peuvent souscrire une police d'assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée complète pour gérer le risque que représente la possession de quantités de plus en plus importantes de données personnelles permettant d'identifier les clients, les employés et d'autres personnes, et pour atténuer les atteintes à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Avez-vous des employés occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs indépendants, de bénévoles ou d'étudiants? **La responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi**, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Forfait de services juridiques

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez consulter le site www.cmc.bmsgroup.com ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Servies de Risques Ltée

☎ 1-844-200-7140

✉ cmc.insurance@bmsgroup.com

🌐 www.cmc.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

bms.